

Projet de Dictionnaire Encyclopédique des Littératures de l'Inde DELI

Compte rendu de l'Assemblée Générale de DELI du 01 juin 2015 à la BULAC

Présents : Bedar Abbas (BULAC), Émilie Arrago-Baruah (EHESS), Nalini Balbir (Paris 3), Philippe Benoît (INALCO), Michel Boivin (CNRS), Caroline Brafman (CNRS), Sylvain Brocquet (AMU), Anne Castaing (CNRS), Martine Chemana (Paris X), Nicolas Dejenne (Paris 3), Chantal Delamour, Françoise 'Nalini' Delvoye (EPHE), Alain Désoulières (INALCO), Marie Ferré (CNRS), Pierre-Sylvain Filliozat (AIBL), Marie-Hélène Gorisse (Université de Gent), François Grimal (EFEO), Benjamin Guichard (BULAC), Silvia d'Intino (CNRS), Claudine Le Blanc (Paris 3), Fanny Mion-Mouton (BULAC), Annie Montaut (INALCO), Marielle Morin (CEIAS), Daniel Negers (INALCO), Jérôme Petit (BNF), Pascale Rabault-Feuerhahn (CNRS), Isabelle Ratié (Paris 3), Francis Richard (UMR Mondes Iranien et Indien), Mariette Robbes (Ass. Int. Librairies Francophones), Catherine Servan-Schreiber (CNRS), Elizabeth Sethupathy (INALCO), Eve Tignol (University of London), Judit Törzsök (Lille 3), Samuel Tronçon (Résurgences).

Excusés : Emilie Aussant, Marie-Luce Barazer-Billoret, Lyne Bansat-Boudon, France Bhattacharya, Olivier Bougnot, Eloïse Brac de la Perrière, Thomas de Bruijn, Maya Burger, Marine Carrin, Nadia Cattoni, Tirthankar Chanda, Mélinda Fodor, Claire Gallien, Jan Houben, Thibaut d'Hubert, Elena Langlais, Soline Lau-Suchet, Danièle Masset, Ronan Moreau, Georges-Jean Pinault, Nicola Pozza, Sneharika Roy, Fabrizio Speziale, Dominique Vitalyos, Laetitia Zecchini.

La réunion a commencé à 10h10 par un bref tour de table où chacun s'est présenté, puis les trois porteurs du projet, Anne Castaing (CNRS/ UMR THALIM), Nicolas Dejenne (Univ. Sorbonne nouvelle – Paris 3/ UMR Mondes indien et iranien) et Claudine Le Blanc (Univ. Sorbonne nouvelle – Paris 3/ CERC) ont exposé différentes informations relatives au projet DELI.

Financement

Le projet DELI a obtenu un financement Idex de l'Université Sorbonne Paris Cité d'un montant de 150 000 euros. En conséquence, la demande de financement ANR n'a pas pu être menée à son terme, car il est impossible de demander deuxième financement pour un projet identique. Une demande de complément de financement n'est pas exclue en 2016.

Le projet financé est échelonné sur trois ans et débute officiellement le 1^{er} juin 2015. Cette seconde réunion constitue donc la première assemblée générale du projet.

Calendrier

Le projet comporte trois étapes majeures :

- Création du réseau (dont: identification des domaines non traités par les spécialistes francophones membres du projet) ;
- Rédaction du dictionnaire et conception technique de la plate-forme ;
- Publication et mise en ligne.

Il comporte en outre une étape hors-financement : celle de la conservation, de la mise à jour et de l'archivage pérenne du dictionnaire encyclopédique en format numérique au terme des 3 années de financement de l'Idex USPC.

Evénements scientifiques

- Le projet comprend **4 assemblées générales**, dont les prochaines sont prévues en : hiver 2015, hiver 2016, hiver 2017. Les assemblées générales auront lieu à Paris. Les frais de déplacement des membres non parisiens pourront être pris en charge.
- **Deux journées d'études** auront respectivement lieu à l'automne 2015 et à l'automne 2016. Elles sont ouvertes à tous.
- **Un colloque international** sera organisé à la fin du projet (automne-hiver 2017-2018).
- **Un séminaire mensuel**, ouvert à tous, sera organisé à compter du début de l'année 2016. Il invitera les groupes de travail formés dans le cadre du projet à présenter leurs résultats ; mais aussi des chercheurs ou auteurs de passage. Nous souhaitons que, dès la rentrée 2016-2017, ce séminaire puisse être valable dans le cadre des formations de master de l'INALCO et de Paris 3.

Édition du dictionnaire

Parallèlement à la mise en place de la plate-forme numérique du projet DELI, nous explorerons les différentes possibilités d'édition papier du dictionnaire. Si le dictionnaire s'inscrit dans une collection, de préférence à destination d'un large public, l'éditeur pourra nous aider à définir certaines lignes éditoriales (notamment liées au système de renvois entre articles) qui pourront conditionner la rédaction des entrées.

Recrutement

Le projet DELI prévoit le recrutement d'un(e) postdoctorant(e) ou d'un(e) ingénieur de recherche (niveau doctorat ou non), pour une durée de 18 mois à compter du 1^{er} décembre 2015. Il ou elle sera chargé (e) de la gestion administrative et financière du projet ; de l'organisation des journées d'étude et du colloque et de la publication des actes sur la plateforme numérique ; de l'organisation du séminaire mensuel ; de la relecture et de la mise en forme des articles.

Nous publierons dans les semaines qui viennent un appel à candidatures que nous vous transmettrons. Nous remercions les membres du projet de bien vouloir la transmettre aux personnes susceptibles d'être intéressées.

1^{ère} journée d'étude

La première journée d'étude du projet DELI est fixée au **3 décembre** (et non le 4, comme annoncé initialement, pour des raisons pratiques), et portera sur la question des délimitations, tant géographiques qu'historiques, linguistiques ou de genre. On privilégiera un format de communications courtes (15 mn) et de pages importantes de discussion.

Nous publierons avant la mi-septembre un appel à communications destiné aux membres du projet.

Propositions d'entrées

Dans un courriel du 19 mai, nous avons invité les membres du projet à inscrire sur un document google en libre circulation 15 propositions d'entrées qui leur semblaient fondamentales parmi les catégories que nous avons préalablement définies, sans que la proposition implique nécessairement la rédaction effective de l'article. Nous les remercions d'avoir participé massivement à cette expérience, qui fera émerger certaines questions et permettra de mettre en place des groupes de travail autour de problématiques transversales.

Le dictionnaire encyclopédique comportera trois formats d'entrées :

- Les entrées simples (notices sur un auteur, une œuvre, une institution, une figure), rédigées par un auteur unique ;
- Les entrées traitant de problématiques transversales, composées de plusieurs parties par plusieurs auteurs (exemple : bhakti ; Pancatantra ; théâtre)
- Les articles de synthèse, rédigés de façon collective par des groupes de travail (exemple : multilinguisme, traduction et réécritures)

La question de la répartition des entrées sera rediscutée ultérieurement, après analyse de la liste.

La **discussion** nourrie qui a suivi a porté sur les points suivants :

- La représentativité de certaines langues, certaines formes et certains genres et la disparité des connaissances liées aux littératures indiennes en France : il sera essentiel de donner une place à des langues sous-représentées, à des formes et des genres spécifiques qu'il faudra contextualiser (exemple de genres spécifiques en pays télougou).
- Le souci de vulgarisation du dictionnaire papier : comment en tenir compte dans l'élaboration de règles communes de rédaction des articles ? L'éditeur papier imposera des normes, d'où la nécessité de se mettre en relation avec un éditeur.
- La question des transcriptions : lors de la dernière réunion, on avait opté pour un double système, une transcription simplifiée suivie d'une transcription savante entre parenthèses, par exemple. Ces normes seront néanmoins imposées par l'éditeur pour le format papier.
- Les types d'entrées : une œuvre ne peut donner lieu au même format d'entrée qu'un auteur, qu'un genre ou qu'une notion, par exemple. On envisage des formats divers selon les types d'entrées. Se pose la question d'un index des auteurs avec des informations réduites (dates, langues, œuvres majeures). Néanmoins, un index ne sera pas nécessaire si le système de renvois adopté est suffisamment précis — sans devenir bien sûr trop copieux.
- L'iconographie : l'insertion d'illustrations dans le dictionnaire papier pose des problèmes de coûts en plus de la difficulté du choix des illustrations. Si les cartes sont essentielles, on n'exclut néanmoins pas un nombre limité d'illustrations d'autres types (sous la forme d'un cahier iconographique, par exemple). La plate-forme numérique permettra en revanche la publication de différents types de documents.
- La traduction des concepts : le système de renvois du dictionnaire papier permettra de privilégier les termes indigènes (exemple : shastra, rasa, kavya). Le concept de littérature sera néanmoins traité dans un article de synthèse.
- La définition du corpus : il a été décidé que les traités scientifiques ou techniques, à l'exception de ceux traitant de littérature, de linguistique ou de philosophie, ne donneraient pas lieu à des entrées.

- Les autres formes d'art en relation avec la littérature pourraient donner lieu à des entrées : littérature et cinéma, mais également littérature et télévision, comme média populaire de diffusion des œuvres dans le sous-continent indien.
- De même, la littérature mauricienne, en français (Ananda Devi) et, *a fortiori*, en hindi (A. Unnuth) ne peut-elle pas être considérée comme « littérature indienne » ? Si l'on adopte une position inclusive (langues indiennes y compris l'anglais), certaines questions ne pourront être résolues qu'au cas par cas.
- La date de la journée d'étude en décembre est discutée : la journée d'étude traitant des délimitations ne pourrait-elle pas être avancée ? Il serait bien de clore rapidement le débat afin de pouvoir définir les entrées.
- Le titre du projet (comme de l'ouvrage) n'est pas mis en cause : le terme « Inde » sera nécessairement défini dans l'introduction de l'ouvrage.
- La relecture des articles : elle sera confiée à la fois aux membres du projet, spécialistes ou non, et au postdoctorant qui s'occupera du secrétariat de rédaction.
- On envisage la possibilité de se mettre en relation avec un spécialiste des thesaurus pour la réalisation du dictionnaire.
- Est soulevée la question des repères historiques et géographiques, essentiels dans un ouvrage à destination d'un large public. On intégrera également des cartes, une frise chronologique, éventuellement des tableaux.
- Les entrées du google doc : peu d'auteurs figurent dans cette liste en raison de la limitation de 15 entrées imposée à chacun. Nous proposons d'une part que tous les membres disposent de 10 entrées supplémentaires ; d'autre part, on peut envisager des entrées plus courtes sur des auteurs ou des œuvres (avec court résumé). Le nombre d'entrées plus conséquentes est estimé à 500 environ.
- Une visualisation pourrait être utile à la conception du dictionnaire : Marie Ferré, chargée de la conception éditoriale au laboratoire THALIM, propose d'en réaliser une maquette.
- Concernant la plateforme numérique : un projet similaire est mené depuis plusieurs années en Inde : sahapedia (Sahapedia.org) est une plate-forme numérique sur les traditions artistiques et littéraires en Asie du Sud.

La réunion est levée à 12h30, les discussions se prolongeant de façon informelle autour d'une collation offerte par les équipes partenaires du projet.